

Procès Verbal du jury d'attribution des contrats doctoraux 2012  
De l'école doctorale de philosophie

La procédure s'effectue en deux temps :

Première réunion : le 18 juin 2012 à 9 heures pour les admissibilités

Deuxième réunion : le 27 juin pour les admissions

**I ) Jury d'admissibilité du 18 juin :**

Etaient présents : 12

Bernadette Bensaude-Vincent, Dimitri El Murr, Genevière Fraisse, Jean Gayon, Laurent Jaffro, Chantal Jaquet, Annick Jaulin, Ramine Kamrane, Max Kistler, Sandra Laugier (représentant la directrice d'Equipe Catherine Larrère) Pierre-Yves Quiviger, Jean Salem.

Chantal Jaquet informe le jury que le nombre de contrats doctoraux alloués à l'école doctorale de philosophie est de 6 et qu'il faudra procéder en outre au choix de deux candidats maximum à présenter au titre du contingent présidentiel. Le nombre de missions n'est pas encore connu. Il faudra cependant classer les candidats et auditionner deux candidats doctorants qui ont déjà un contrat doctoral et qui demandent une mission complémentaire.

Le nombre de candidats est de 33.

Le jury examine d'abord la recevabilité des dossiers et écarte 10 dossiers de candidature incomplets ou irrecevables.

Il examine ensuite les dossiers des candidats en les classant en trois catégories ceux qui ont obtenu deux rapports favorables des experts, ceux qui ont obtenu deux avis réservés et ceux qui ont obtenu un rapport favorable et un réservé.

Une liste de 13 noms de candidats admissibles à une audition est constituée :

AïT AMER MEZIANE Mohamed

AURIERES Elise

BONNEAU Lara

BOUCHET Matthieu

DREVET Yann

EHRET Charles

GARELLO Hélène

GERARDIN LA VERGE Mona

KOUBYCHKINA Ekaterina

NEREU Josiano

PONTAROTTI Gaelle,

SOROSINA Arnaud

ZAREBSKI David,

Cette liste est soumise à l'approbation du jury par un vote à bulletins secrets : 10 pour, 2 contre.

La séance est levée à 12h 30

## II) Réunion du 27 juin

La séance s'ouvre à 13 h 45.

Etaient présents : 15

Bernadette Bensaude-Vincent, Jean-Christophe Brochier, Chantal Collet, Dimitri El Murr, Genevière Fraisse, Jean Gayon, Laurent Jaffro, Chantal Jaquet, Annick Jaulin, Ramine Kamrane, Max Kistler, Catherine Larrère) Pierre-Yves Quiviger, Marwan Rashed, Jean Salem.

On procède à l'audition des 13 candidats puis à l'audition d'1 candidat doctorant contractuel demandant une mission.

Après un tour de table et une brève discussion, on passe au vote pour définir la liste des six candidats retenus et sélectionner les deux candidats qui seront présentés au titre des contrats sur contingent présidentiel.

Sont retenus pour les contrats doctoraux

- 1) AïT AMER MEZIANE Mohamed : 15 voix
- 2) KOUBYCHKINA Ekaterina : 14 voix
- 3) ex aequo EHRET Charles et SOROSINA Arnaud : 11 voix
- 5) GARELLO Hélène : 8 voix
- 6) GERARDIN LA VERGE Mona : 7 voix

Seront présentés aux contrats doctoraux au titre du contingent présidentiel

- 1) PONTAROTTI Gaëlle
- 2) DREVET Yann après un vote pour le départager de Mathieu BOUCHET car ils avaient obtenu 5 voix au premier tour.

Liste complémentaire

- 1) BOUCHET Matthieu
- 2) AURIERES Elise
- 3) ZAREBSKI David
- 4) BONNEAU Lara
- 5) NEREU Josiano

La liste des contrats doctoraux est alors soumise à un vote final et approuvé à l'unanimité. (15 voix )

Madame Collet se retire à 19h.

On procède ensuite à l'établissement de la liste des candidats pour une mission en retenant en priorité les 3 candidats agrégés ou admissibles qui ont besoin d'une mission d'enseignement pour valider leur concours et l'on vote pour classer les 3 autres (Monsieur Brochier et Madame Fraisse ne prennent pas part au vote)

- 1) AIT AMER MEZIANE Mohamed
- 2) GARELLO Hélène :
- 3) GERARDIN LA VERGE Mona
- 4) EHRET Charles
- 5) AMAT Matthieu
- 6) SOROSINA Arnaud

La liste des candidats pour une missions est soumise à un vote final et approuvée à l'unanimité.

La séance s'achève à 19h15.